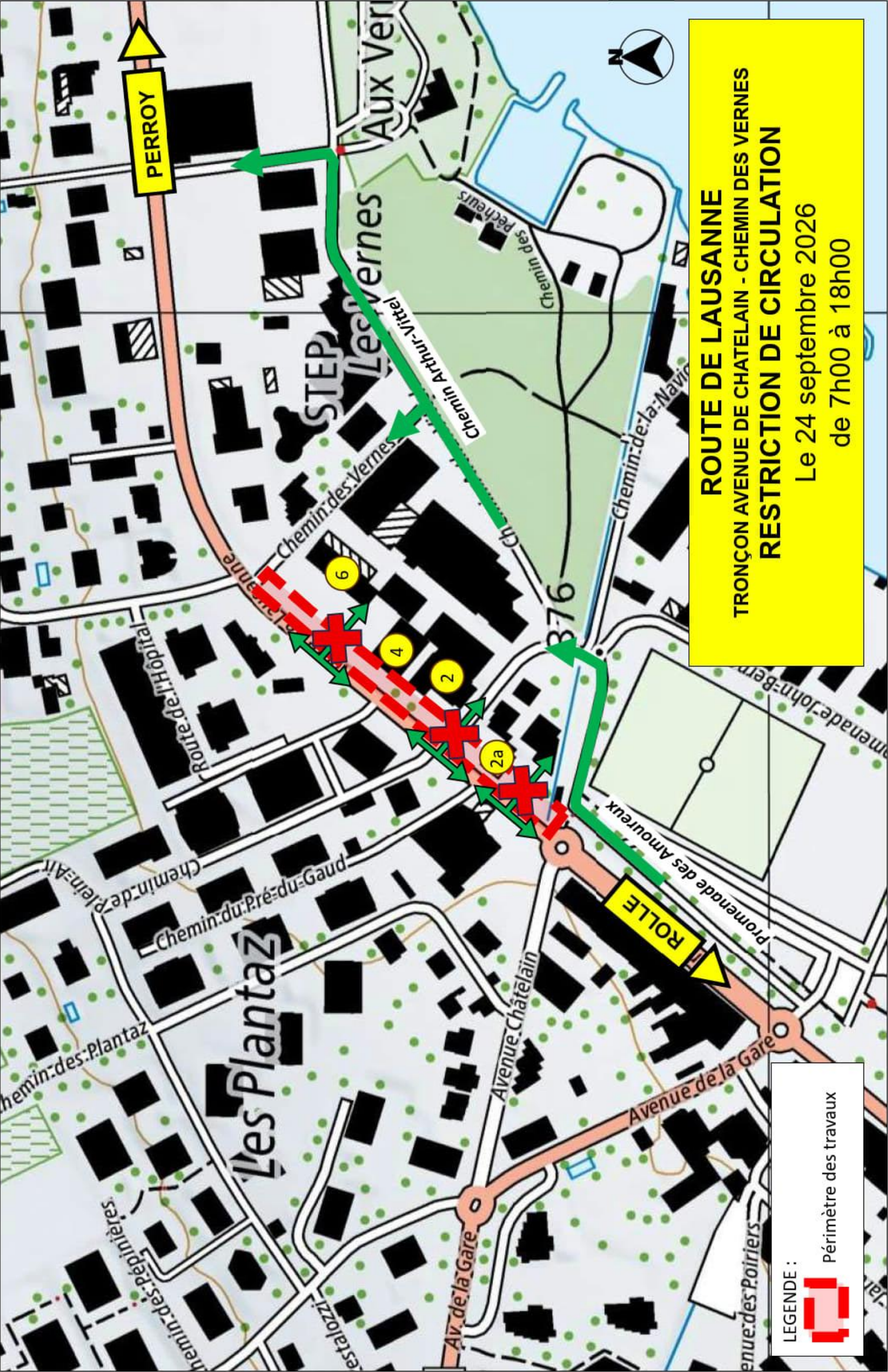




Commune de Rolle - Travaux de requalification de la route de Lausanne  
Avis de travaux : restriction de circulation

À tous les habitants et habitantes  
de Rolle

Rolle, le 2 septembre 2026/hubr

Affaire N° 43.03 / 18-0007 (à rappeler dans toute correspondance)  
Travaux de requalification de la route de Lausanne

**Avis de travaux – Restrictions de circulation entre la route de l'Hôpital et l'avenue Châtelain**

Madame, Monsieur,

Les travaux de requalification de la route de Lausanne arrivent à bout touchant et se poursuivront prochainement avec la mise en œuvre des revêtements bitumineux dans l'emprise de la chaussée, ainsi que sur les trottoirs côtés Jura et lac sur le tronçon cité en titre.

Pour permettre le bon déroulement de ces travaux, nous vous informons que la circulation et les accès motorisés aux propriétés riveraines seront restreints selon les planifications indiquées ci-après (voir plans annexés) :

- **Du jeudi 17 septembre dès 7h00 au samedi 19 septembre 2026 jusqu'à 6h00 pour la pose de la sous-couche du revêtement bitumineux dans l'emprise de la chaussée (annexe 1).**  
La route de Lausanne, sur le tronçon considéré, sera complètement fermée à la circulation motorisée. Une signalisation de déviation sera mise en place par : Rolle (jonction autoroutière) - Mont-sur-Rolle - Malessert - Perroy - Rolle (giratoire de la Couronnette).
- **Du mardi 22 septembre dès 7h00 au mercredi 23 septembre à 18h00 pour la pose de la sous-couche bitumineuse ainsi que celle du revêtement définitif sur le trottoir côté Jura (annexe 2).**  
Durant cet intervalle, l'accès aux N°s 1, 7a et 7b de la route de Lausanne sera temporairement condamné. L'accès aux propriétés riveraines du chemin du Pré-du-Gaud et du chemin de Plein-Air sera garanti en tout temps par le chemin des Plantaz débouchant sur le chemin de Jolimont. En parallèle, le débouché de la route du Mont-Blanc sur la route de Lausanne sera également fermé à la circulation le 22 septembre.
- **Jeudi 24 septembre de 7h00 à 18h00 pour la pose du revêtement définitif sur le trottoir côté lac (annexe 3).**  
Durant cet intervalle, l'accès aux N°s 2, 2a, 4 et 6 de la route de Lausanne sera temporairement condamné depuis la route de Lausanne, mais il sera toujours possible par la place de l'Industrie et le chemin des Vernes. L'accès aux propriétés riveraines de la place de l'Industrie sera garanti en tout temps par la Promenade des Amoureux, le chemin Arthur-Vittel, le chemin des Vernes et le chemin de la Plage.

Il est conseillé aux usagers et riverains concernés utilisant leur/s véhicule/s durant cette période de le/s déplacer préalablement à l'extérieur du périmètre des travaux.

Pour les habitants et habitantes du secteur de la route de Lausanne, des macarons autorisant le stationnement sans restriction sur les places de parc publiques pourront être délivrés. Le cas échéant, ces autorisations seront remises aux personnes intéressées directement au service de la Sécurité publique situé à la Grand-Rue 46 (tél. 021 822 44 96).

Les modes doux, piétons et cycles, pourront toujours transiter le long du périmètre des travaux et accéder aux propriétés riveraines.

Ces dates peuvent néanmoins être différées en fonction des conditions météorologiques. En effet, en cas de mauvais temps, les travaux seront reportés à une date ultérieure (dates inconnues à ce jour).

Nous prions les usagers de bien vouloir se conformer aux instructions qui leur seront communiquées ainsi qu'à la signalisation qui sera aménagée dans le cadre de ces travaux.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, et vous remerciant par avance de votre compréhension, nous vous présentons, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

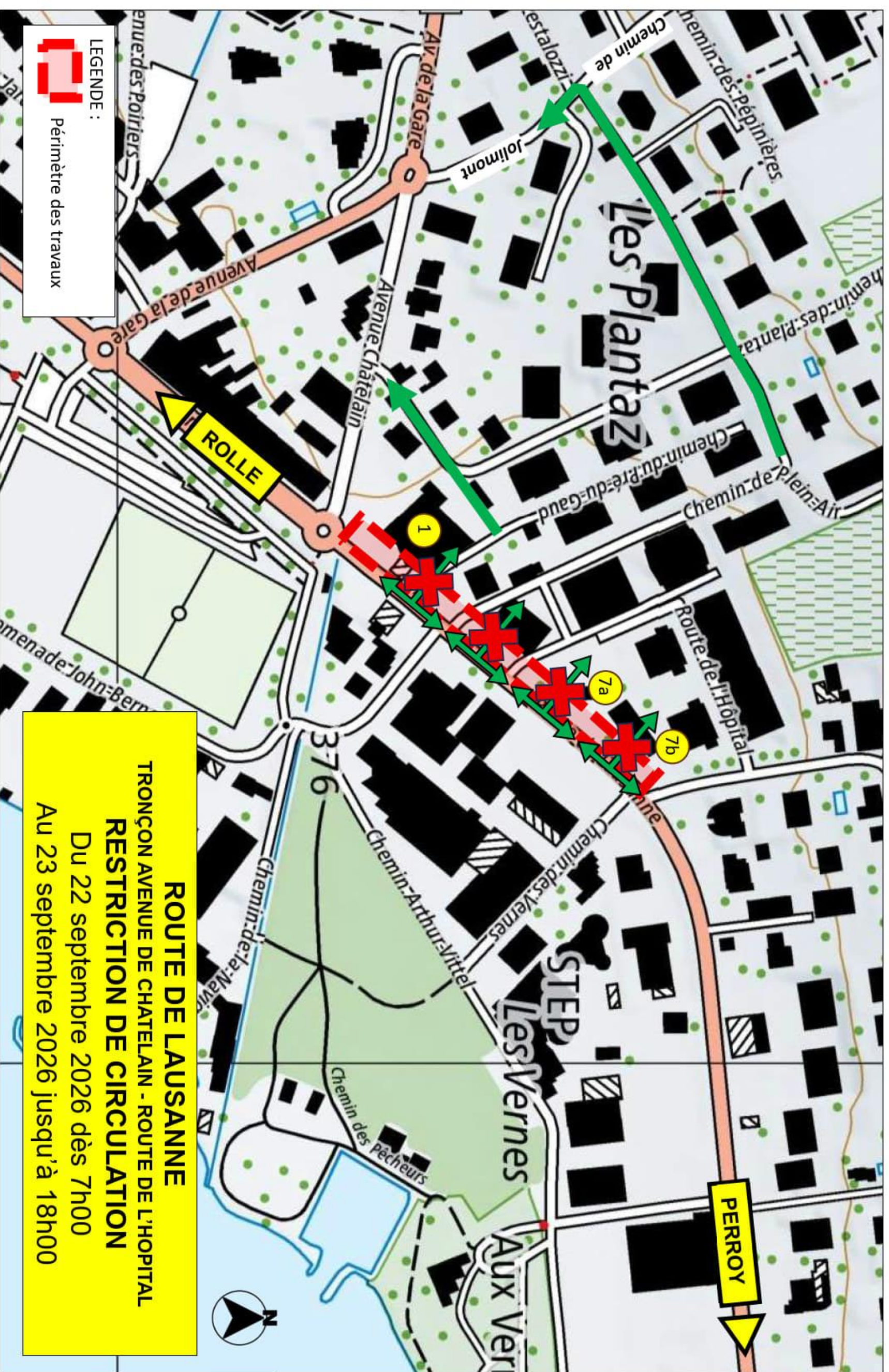
Pour les Services techniques  
Le Chef de service



Christophe Cotting

Annexes : plans synoptiques zones travaux





Commune de Rolle - Travaux de requalification de la route de Lausanne

Avis de travaux : restriction de circulation

